

DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

CONSEIL DE CONCERTATION

BUREAU DU CONSEIL

PRESIDENCE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité Travail Progrès



COMPTE RENDU DE LA TROISIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE
CONCERTATION DE L'UFA MOKABI DZANGA

[Faint, illegible text, likely a list of attendees or agenda items]

Impfondo, du 28 au 30 juillet 2014

1

Du 28 au 30 juillet 2014, s'est tenue à Impfondo dans la salle de conférence de l'hôtel du Conseil Départemental de la Likouala, la troisième session ordinaire du conseil de concertation de la Série de Développement Communautaire de l'Unité Forestière d'Aménagement (UFA) MOKABI - DZANGA.

Cette session a été placée sous le « patronage de Monsieur *Jean Fabien BAKOTE*, Président du Conseil Départemental de la Likouala, Président du Conseil de Concertation de l'UFA MOKABI-DZANGA.

Dans son mot d'ouverture, le Président du Conseil de Concertation a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a, par la suite présenté les points inscrits dans le projet d'ordre du jour.

L'ardent désir du Président du Conseil de Concertation de l'UFA Mokabi-Dzanga, est de voir les participants, examiner toutes les préoccupations de la session en vue de parvenir à des solutions idoines qui contribueront de façon efficace à l'atteinte des résultats du Conseil de Concertation de l'UFA Mokabi-Dzanga.

Terminant son mot d'ouverture, le Président du Conseil de Concertation de l'UFA MOKABI-DZANGA, a confié la conduite des travaux de ladite session à M. Valentin YAKO, deuxième vice Président du Conseil de Concertation de l'UFA MOKABI-DZANGA.

Les instances suivantes ont été mise en place :

- **Présidium :**
 - ✓ Président : *Valentin YAKO* ;
 - ✓ Vice Président : *Kevin Gildas BOKABE* ;
- **Secrétariat :**
 - ✓ Chef de secrétariat : *Nicolas AWONGUI* ;

Membres :

- ✓ *Antoine MOYAKO*, Chef de village Moualé ;
- ✓ *Mont-Désir Rich Powel NTOUDA*, Chef de Brigade de l'Economie Forestière de Dzanga, Coordonnateur Technique du Conseil de Concertation de l'UFA MOKABI-DZANGA ;
- ✓ *Arnaud N'GOKAKA*, Coordonnateur de la Cellule Aménagement de la Société MOKABI, membre de la Coordination Technique du Conseil de Concertation de l'UFA MOKABI-DZANGA ;
- ✓ *Roger DOUMA*, Facilitateur PRODER 3, représentant de la Société civile.

Après la mise en place des instances de la session, le Président du Présidium a procédé à la lecture du Projet d'ordre du jour. Ce dernier a été adopté avec amendements.

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

- Vérification des présences ;

- Examen et adoption de l'ordre du jour et de l'agenda de travail ;
- Lecture du compte rendu de la dernière session ;
- Examen des rapports d'activités de la Coordination Technique ;
- Examen du rapport du comité d'évaluation ;
- Audition du rapport financier exercice 2013 ;
- Examen et adoption du projet du programme d'activités exercice 2014 ;
- Examen et adoption du projet du budget du Fonds de Développement Local exercice 2014
- Examen et validation des microprojets sélectionnés ;
- Divers.

S'agissant du premier point, relatif à la vérification des présences, sur quarante trois (43) participants attendus, il a été noté six (6) absents, le quorum étant largement atteint, les travaux pouvaient se tenir (voir liste des participants en annexes).

Concernant le deuxième point, relatif à l'adoption de l'ordre du jour et de l'agenda de travail, ces deux points ont été adoptés avec amendements.

Les amendements ont portés sur :

- Ordre du jour :

Au point sept (7), au lieu de examen, sélection et validation des microprojets, lire examen et validation des microprojets sélectionnés.

- Projet d'agenda de travail

A la première journée de travail; au niveau de la mise en place des ateliers de travail.

Au lieu de : président des travaux, lire bureau des travaux.

Au lieu de : Programme d'activités, lire programme d'activités du conseil de concertation de l'UFA MOKABI-DZANGA ;

Au lieu de rapport d'activités, lire rapport d'activités de la coordination technique ;

Au lieu de rapport du comité de suivi et évaluation, lire rapport du comité d'évaluation.

Après l'adoption de l'ordre du jour et de l'agenda de travail, le présidium a procédé à la constitution des ateliers.

Trois (3) ateliers ont été constitués, il s'agit de :

Ateliers N°1 : Chargé d'examiner les dossiers ci-après :

- ✓ Le programme d'activités du conseil de concertation ;
- ✓ Le rapport d'activités de la coordination technique ;

- ✓ Le rapport du comité d'évaluation

Atelier N°2 : Chargé d'examiner les dossiers suivants :

- ✓ Rapport financier ;
- ✓ Budget exercice 2014 ;

Atelier N°3 : chargé de l'examen des microprojets

Les plénières ont commencé par l'audition du rapport de la commission d'évaluation, ce dernier révèle que sur vingt deux (22) micro projets visités, dix huit (18) sont toujours opérationnels et 04 sont en baisse d'activités et méritent d'être redynamisés.

Les difficultés majeures sont :

- la mauvaise qualité des intrants (semences, reproducteurs et outils aratoires) ;
- L'absence de l'assistance technique lors de la mise en œuvre des microprojets ;
- Le manque de moyen de transport pour l'évacuation des produits vers les grands centres de consommation.

Les suggestions suivantes ont été apportées :

- La distribution des intrants devrait se faire dans les délais et tenir compte des saisons ;
- Les visites régulières de la coordination technique pour le suivi des activités ;
- L'acquisition d'un moyen roulant pour l'évacuation des produits ;
- L'entretien des pistes agricoles ;
- La sensibilisation et renforcement des capacités des bénéficiaires des microprojets sur la philosophie du Fonds de Développement Local ;
- La disponibilité d'une trousse pharmaceutique pour les traitements vétérinaires.

L'atelier N°1 a porté sur

- Examen du rapport d'activités de la Coordination technique ;
- Examen du programme d'activités exercice 2014 ;
- Examen du rapport du Comité d'évaluation.

les membres de l'atelier ont apporté les amendements de forme qui ont porté sur la reformulation, la suppression et l'ajout des paragraphes ainsi :

Page 1 : grand 1 activités réalisées, petit 1 suppression du mot suivi ; petit 5 lire Comité d'évaluation, au lieu de Comité de suivi et évaluation ;

Grand A troisième ligne, ajout : notamment dans les microprojets agricoles ;

Quatrième ligne, suppression : pour la plupart des microprojets ;

Cinquième ligne, suppression : des microprojets.

Grand B deuxième ligne, ajout : et après le mot fournisseur

Troisième ligne, ajout : après le mot Impfondo, courant août

Cinquième ligne, lire après le mot intrants : de bonne qualité, au lieu de à livre aux bénéficiaires des microprojets ;

Huitième ligne, suppression : retenus parmi les microprojets,

Neuvième ligne, lire : à savoir au lieu de dont ;

Grand c 2e parag, suppression : doit après le mot distribution

3e parag, mettre : pouvait au pluriel

Tableau: DJIMTA Félix, ajout : EBOUE

Spéculation, ajout : poisson à la cinquième ligne et espèces aquatiques à la sixième ligne ;

Localisation, 4e ligne, ajout : BAPOMBO ;

Avant dernier parag, ajout : achetés et après le mot seront ;

Dernier parag, reformulation, lire : le matériel a été distribués aux cinq microprojets agricoles indiqués dans le tableau ci-dessous.

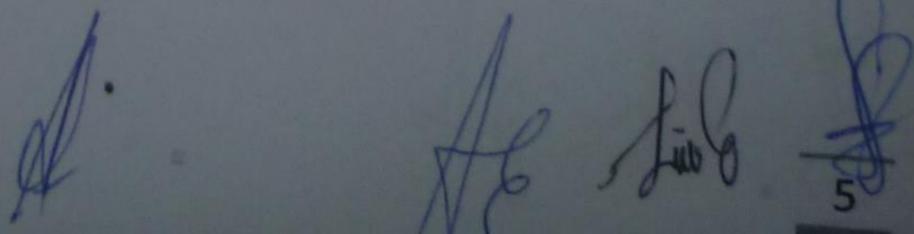
Grand 3 suggestions 4e tiret, suppression: par une formation adéquate

5e tiret, reformulation,

Suppression des tirets : 7, 8 et 9.

Ajout d'un tiret : le paiement à terme échu de la redevance de 200 FCFA par mètre cube par la société MOKABI SA.

Sur le fond :



5

L'atelier a constaté un déséquilibre entre les activités programmées et réalisées, en outre il a souhaité que la Coordination Technique dorénavant rende compte de la liste et l'état du matériel.

Programme d'activités exercice 2014

En examinant le document, les membres de l'atelier ont apporté les amendements qui ont porté sur la reformulation et ajout des libellées, ainsi :

Activité n° 01, colonne sources de vérification, ajout : images numériques ; Activité n° 02, colonne résultats, reformulation : les microprojets identifiés et formulés ; colonne sources de vérification, ajout : fiches des microprojets ;

Activité n° 03, colonne activités, reformulation ; préparation des documents de la 3e session ordinaire ; colonne résultats, reformulation : Les documents soumis en session sont élaborés ;

Activité n° 04, colonne objectif, reformulation : tenir la 3e session ordinaire du Conseil de concertation ; colonne résultats, ajout : les nouvelles orientations sont dégagées ;

Activité 05, colonne contenues et indicateurs, ajout : 1er tiret – intrant.

Rapport du Comité d'évaluation

Le document n'étant pas mis à la disposition de l'atelier, aucune observation n'a été faite.

L'atelier N°2 a porté sur l'examen du rapport financier exercice 2013 et le projet de budget exercice 2014.

Les amendements suivants ont été apportés :

1—Du rapport financier.

Les membres de l'atelier n 2 ont fait des remarques de fond sur le rapport financier, il s'agit :

-L'argent puisé dans l'investissement pour le fonctionnement n'a pas été retiré de l'investissement ; ainsi les membres de l'atelier ont procédé au calcul.

6

Au lieu de :

- 2072.000 F pour les charges récurrentes

- 26.998.722F pour le sous total n 2

Lire :

- 270.000 F pour les charges récurrentes

- 24.998.722 F pour le sous total n 2

La note de présentation n'a pas été explicite sur le supplément retiré dans l'investissement, elle devait présenter le montant sur la note de présentation.

-Les écarts n'ont pas été bien calculés.

2- Projet de Budget.

L'unique amendement de fond concerne la somme total du budget c'est-à-dire le montant du fonctionnement et le montant de l'investissement. qui 'est mal calculé dans la note de présentation.

Au lieu de :

Soixante Millions Cinq Cent Neuf Mille Cent Seize(60.509.116) francs CFA.

Lire :

Quarante Trois Millions Huit Cent Vingt Cinq Mille Trois Cent Trente Neuf(43.825.339) francs CFA.

D- Suggestion

Constatant le coût très élevé du transport, les membres de l'atelier suggèrent que l'achat des intrants se fasse dans l'une des villes du département.

Le budget exercice 2014 est équilibré en recettes et dépenses à la somme de **quarante trois millions huit cent vingt et cinq trois cent trente neuf (43 825 339) FCFA**

Atelier N°3 : Chargé d'examiner les microprojets.

L'atelier N°3, a procédé à l'examen des microprojets, les amendements suivants ont été apportés :

Sur toutes les pages écrire microprojets au lieu de projets

Page 2

- a) Intitulé du microprojet : compléter la lettre « e » au mot agricole
- b) Préciser le nombre de bénéficiaires : 07 ;
- c) Contexte du microprojet: supprimer la lettre « s » (leurs permet)

- d) au premier paragraphe et deuxième paragraphe écrire « les appuis financiers du fonds de développement local en faveur des microprojets visent essentiellement l'amélioration des conditions de vie en réduisant le niveau de pauvreté de la population des villages riverains »
- e) Le troisième paragraphe est à supprimer ;
- f) Au niveau du quatrième paragraphe écrire : le microprojet de la relance de la cacao culture au lieu de microprojet de la relance de cacao culture ;
- g) Page 3 Logique d'intervention :
 - Objectifs spécifiques
 - Planter 3333 pieds de cacao soient 1111 pieds/ Ha au lieu de 3300 pieds /Ha soient 1100 pieds/Ha.

Phase de réalisation

- 3 ème colonne : écrire « rapport de suivi des activités par le programme social de la Société Mokabi- SA et le rapport d'évaluation de la Coordination technique au lieu de suivi des activités par le programme social et le rapport d'évaluation de la Coordination technique.

Page 4 : écrire défrichage du champ de (03) Ha au lieu de défrichage du champ 03 Ha

Page 5 : Redimensionnement du coût du micro projet ; 6 000 722 FCFA à 5 966 022 FCFA soit une différence de $34\,700 \times 4 = 138\,800$ FCFA

Estimation du chiffre d'affaires du microprojet. 1 215 000 FCFA

En définitive, quatre (04) microprojets de la Cacao culture ont été validés dont 02 à Moualé et 02 à Lola, d'un cout global de vingt trois millions huit cent soixante quatre mille quatre vingt huit (23.864.088) FCFA

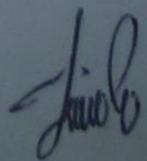
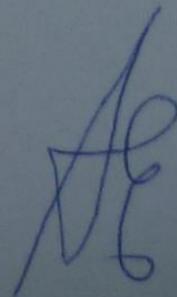
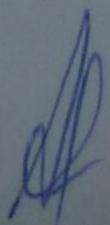
Concernant les divers, la session a enregistré un souhait et des observations :

Du souhait :

- Elargissement des activités finançables par le Fonds de Développement Local à la construction des forages et la prise en charge des Enseignants bénévoles évoluant dans les écoles de l'UFA MOKABI-DZANGA ;

Des observations :

- La participation effective des peuples autochtones et des femmes aux assises du conseil de concertation ;
- La prise en charges des jours supplémentaires précédant et succédant la tenue des sessions du conseil de concertation par la Société Mokabi S.A



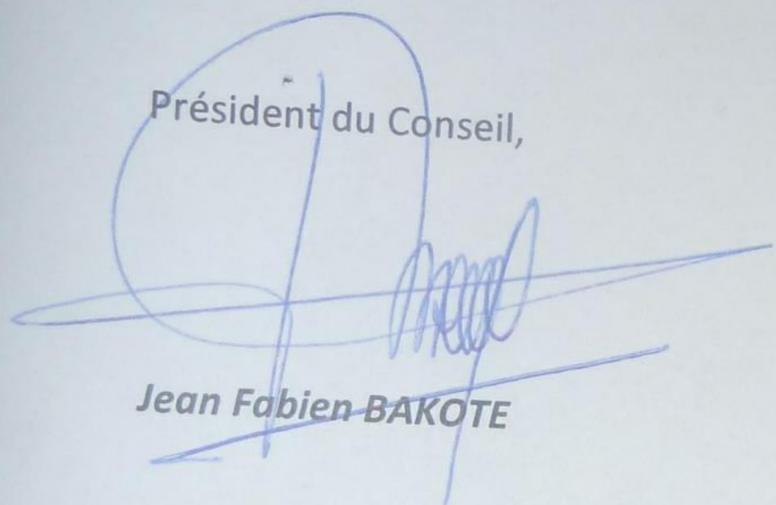
8

travail abattu et ensuite souhaite que les décisions de la session soient traduites dans les faits en vue de garantir le succès des microprojets gage de l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines.

En définitive, le Président satisfait des résultats obtenus par la session a souhaité bon retour aux participants dans leurs localités respectives et déclaré clos les travaux de la troisième session ordinaire du conseil de concertation de l'UFA MOKABI-DZANGA.

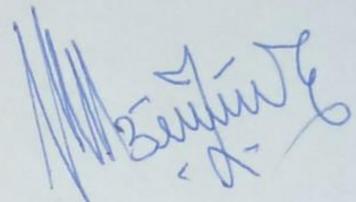
Fait à Impfondo, le 30 Juillet 2014

Président du Conseil,



Jean Fabien BAKOTE

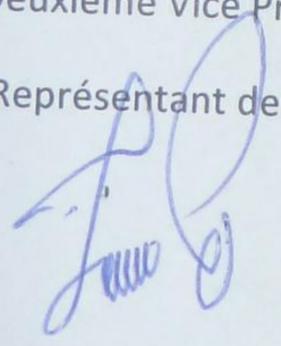
Premier Vice-président,



Kevin BOKABE

Deuxième Vice Président

(Représentant de la société Mokabi S.A)



Valentin YACKO

Président du Secrétariat



Nicolas AWONGUI